

16 SEPTEMBRE 2010

L'EMPRUNT NATIONAL POUR LES INVESTISSEMENTS D'AVENIR ET LA POLITIQUE DE SITE UNIVERSITAIRE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE RECHERCHE

POSITION COMMUNE A LA CPU ET AU CNRS

La Conférence des Présidents d'Universités et le CNRS ont témoigné de la mobilisation des établissements pour la réussite des opérations financées au titre de l'emprunt national pour les investissements d'avenir. Ils appuient l'ambition présentée par le Président de la République de mettre l'enseignement supérieur et la recherche au centre du dispositif et de contribuer à la création et au renforcement de sites d'excellence en ces domaines. A ce titre, la CPU et le CNRS sont attachés à ce que, pour l'essentiel, les projets présentés en réponse aux appels d'offres de l'emprunt national s'intègrent à une stratégie concertée explicite de développement de sites universitaires d'enseignement supérieur et de recherche. En se concertant de façon systématique sur les opérations proposées, les universités et le CNRS ne soutiendront que les projets conformes à cette stratégie.

Texte adopté à l'unanimité par l'assemblée plénière de la CPU